

ENTREPRISE / La jeune SARL Tranchard, à Pont-de-l'Isère, est la troisième société créée par une famille qui vend du matériel agricole depuis plus d'un siècle...

La SARL Tranchard, dernière-née de la famille

Les 19, 20 et 21 novembre à Pont-de-l'Isère, la SARL Tranchard était en effervescence : inauguration le premier jour et portes ouvertes les deux suivants. Plus de 600 personnes ont répondu à l'invitation. Ces journées ont connu un franc succès. Toute jeune puisqu'elle a vu le jour début avril, la SARL Tranchard est la troisième entreprise du groupe du même nom. Elle est gérée par Romain Tranchard (27 ans), qui fait partie de la quatrième génération de cette famille à vendre du matériel agricole.

Dans le matériel agricole depuis 1899

Cette saga familiale commence avec l'entreprise créée en 1899 par l'arrière-arrière grand-père de Romain Tranchard, Hippolyte. Maréchal ferrant de métier, il achète cette année-là un fonds de commerce à Chanac, dans la Lozère. Dès l'apparition des premières machines agricoles (faucheuses, javeleuses), il en vend et répare. Dans les années 1920-1930, il devient concessionnaire des machines Massey Harris, avec son fils Albert. C'est le temps des toutes premières moissonneuses-lieuses. En 1962, John Deere s'implante en France. Dès l'année suivante, l'entreprise Tranchard sai-



Une partie de l'équipe du groupe Tranchard Agrisud, jeudi dernier lors de l'inauguration du site de Pont-de-l'Isère.

sit l'opportunité s'offrant à elle de distribuer du matériel de cette marque (encore peu connue à l'époque).

Concessionnaires John Deere depuis 1963

« Nos établissements prennent alors un tournant qui s'avérera d'une très grande importance pour leur pérennité. La vente des tracteurs, presses, moissonneuses-batteuses progresse », souligne Romain Tranchard.

En 1980, Jean-Louis Tranchard rejoint

son père Albert dans l'entreprise. Ils travailleront ensemble jusqu'à ce que ce dernier prenne sa retraite, en 1991. En 2004, Jean-Louis Tranchard et son épouse, Martine, créent une nouvelle concession John Deere dans l'Hérault nommée Agrisud et y intègre leur premier fils, Fabrice.

Le groupe s'étoffe encore, cette année 2015 avec l'ouverture d'une autre concession, la SARL Tranchard, à Pont-de-l'Isère. « John Deere a fait confiance à la famille Tranchard pour couvrir le territoire

de la Drôme et l'Ardèche », observe le gérant de cette nouvelle entreprise, qui est le second fils de Martine et Jean-Louis.

Plusieurs marques distribuées

Avant d'arriver dans la Drôme, Romain a travaillé pendant sept ans au sein du groupe Tranchard à Chanac. Cette année, la concession Agrisud se voit attribuer par John-Deere la couverture de deux départements supplémentaires : les Pyrénées-Orientales et l'Aude.

Repères ✓

Le groupe Tranchard-Agrisud, c'est :
 - trois entreprises : la SARL Tranchard et fils à Chanac (en Lozère), la SARL Agrisud à Servian (dans l'Hérault) et la SARL Tranchard à Pont-de-l'Isère ;
 - 35 salariés dont 11 à Pont-de-l'Isère ;
 - la livraison de près de 120 tracteurs et un chiffre d'affaires de 17 millions d'euros, au cours de l'exercice 2014-2015.
 Concessionnaire John Deere, la SARL Tranchard distribue aussi les marques : Rabe, Horsch, Supertino, Sodimac, Monosem, Vicon, Caterpillar, Quivogne, S 21, Agrially, Falc, Clémens, Nicolas, SMA, Perfect... ■

A Pont-de-l'Isère, la SARL Tranchard a repris les locaux et le personnel d'une ancienne entreprise de matériel agricole. Elle commercialise du matériel agricole de plusieurs marques, dont John Deere, et en assure le service après-vente (entretien, réparation, pièces détachées). Le gérant, Romain Tranchard, est épaulé par un associé, Michel Cormon, qui est responsable commercial. Auparavant et depuis 2004, en tant qu'inspecteur John Deere, Michel Cormon visitait les établissements Tranchard en Lozère. « John Deere leur a fait confiance pour reprendre la concession Drôme-Ardèche, du fait du partenariat qui les lie depuis 1963, des relations de confiance qu'ils ont nouées, explique-t-il. Dans la famille Tranchard, on est concessionnaire de cette marque de matériel depuis trois générations. » ■



Agriculteurs
ENGAGÉS POUR MA PLANÈTE

ÉCOPHYTO

RÉDUIRE ET AMÉLIORER
 L'UTILISATION DES PHYTOS



ÉCOPHYTO VOUS ACCOMPAGNE !

Avec l'ensemble des mesures mises en place par le Ministère de l'Agriculture de l'Agro-alimentaire et de la Forêt, mobilisons notre expertise et incarnons l'évolution d'une agriculture plus performante et plus respectueuse de l'environnement. Formations, expérimentations, accompagnement et outils : découvrez dès maintenant le contenu du plan écophyto sur agriculture.gouv.fr/ecophyto